

le MAG,

N°78

Été 2017

st-aignan
de
GRAND
Lieu



p.6 *LE PROJET ÉDUCATIF ÉLARGI* *AUX 0-25 ANS*



p.9

Festifolies : J-80 !



p.18

Des activités au bord du lac
cet été

4

Actu métropole
et interco

5

Actu mairie

9-13

Dossier
Les Festifolies
d'Automne

14

Vivre à
Saint-Aignan de
Grand Lieu

18

Bloc notes

NOUVELLES DONNES

Les résultats des dernières échéances électorales ont amené un vent de renouveau total sur le monde politique, comme nous ne l'avions jamais connu, avec un désaveu des clivages politiques traditionnels. Saint-Aignan de Grand Lieu ne fait pas exception. Notre commune, à l'image du pays, a placé la majorité de ses suffrages en faveur de « République en marche » aux élections législatives, comme elle avait voté pour Emmanuel Macron au scrutin présidentiel. Avec lui, je souhaite que cette nouvelle donne apporte un autre souffle à notre République, qu'elle amène la satisfaction de bien des attentes, qu'elle pousse notre pays sur la voie de paix, de la sérénité, de la prospérité, au sein d'une Europe forte.

Au lendemain de ces bouleversements parfois destructeurs, je veux adresser toute ma gratitude et mon estime à Dominique Raimbourg. J'ai apprécié la qualité et la sincérité de son engagement au long de ses deux mandats de député de la 4^e circonscription de Loire-Atlantique. Et je salue chaleureusement Aude Amadou pour sa victoire qui exprime la volonté de nos concitoyens d'accorder une large majorité au Président de la République élu. Je travaillerai avec elle pour le bien de notre territoire.

Une toute nouvelle page politique est donc ouverte qui nous propose un avenir à construire. À commencer, je l'espère, par le transfert de Nantes Atlantique à Notre-Dame-des-Landes ! Sans attendre les élections législatives, l'Europe ayant également donné doublement son feu vert, j'ai rencontré le Premier Ministre nouvellement nommé à Matignon, le 6 juin dernier, afin de faire entendre notre voix. J'ai proposé à Monsieur Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Mme Borne, ministre des Transports, de venir se rendre compte sur place de la situation particulière d'enclavement de notre commune entre Nantes-Atlantique



crédit photo : © Patrick Garçon

et le lac de Grand Lieu. Le 14 juin dernier, les médiateurs nommés par le gouvernement étaient en mairie et je leur ai présenté, accompagné de deux adjoints et de notre directeur général des services, ces spécificités communales pendant deux heures d'entretien ouvert. Je pense avoir été entendu, le courrier du Premier Ministre reçu ce 20 juin en atteste. J'espère que notre Président de la République saura se positionner dans les délais qu'il s'est fixé.

Je veux rester optimiste. Les beaux jours de l'été sont là, propices au repos, à la réflexion, au ressourcement. Profitons-en tous ! Et donnons-nous rendez-vous en septembre, particulièrement les 30 septembre et 1^{er} octobre pour les 3^e Festifolies d'Automne que déjà citoyens et agents municipaux préparent avec ardeur. Et avec l'ambition affichée de faire revivre la cité d'Herbauges le temps d'un festival, à Saint-Aignan de Grand Lieu.

Jean-Claude Lemasson

Maire et vice-président de Nantes Métropole

Edition : Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu • **Directeur de la Publication :** Jean-Claude Lemasson • **Directeur de la Rédaction :** Pierre Périn • **Responsable du Service Communication :** Myriam Bouet • **Rédacteur en Chef :** Myriam Bouet • **Rédaction :** Myriam Bouet, Stéphanie Le Goff, Jérémy Lesieur • **Maquette :** Mediapilote Impression à 2 000 exemplaires, papier recyclé 100%, encres végétales et label Imprim'Vert : Offset 5

CONSEILS MUNICIPAUX DU 6 FÉVRIER ET DU 26 JUIN

VALORISATION DES ESPACES PAYSAGERS DU CENTRE-BOURG



EN DIRECT
DU CONSEIL



LANCEMENT D'UNE ÉTUDE

Le conseil municipal du 3 avril a décidé de solliciter l'appui du CAUE de Loire-Atlantique (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) en vue d'aider les élus à définir les orientations futures qui permettront la requalification et la valorisation des sites allant de la fontaine Saint-Rachoux jusqu'au mur du cimetière. Il est attendu de l'étude qui va être menée :

- Une lecture des spécificités paysagères, urbaines et architecturales du centre-bourg ;
- Une réflexion sur l'évolution à porter vers les terrains de sport (réorganisation des terrains de football, des abords des équipements sportifs et des cheminements doux, création d'aires de jeux...), avec proposition de scénarios ;
- Des préconisations sur la valorisation du site du Presbytère (parc et bâtiment) ;
- Une réflexion sur l'ilôt de l'église, la fontaine Saint-Rachoux et l'ancienne menuiserie.

Un comité de pilotage composé des élus locaux sera chargé d'accompagner la prestation et de partager les éléments de diagnostic et préconisations qui seront portés par la suite en conseil municipal. Le montant de la prestation du CAUE s'élève à 13 000 €, financé partiellement par la commune (6 400 €).

NOUVELLE CONVENTION VILLAGE DU MOULIN DES RIVES

Afin d'améliorer le dispositif d'accompagnement de l'habitat seniors, la commune et Aiguillon Construction ont engagé une convention tripartite avec l'association Edit de Nantes le 3 avril dernier, pour trois ans. Il s'agit pour l'association d'accompagner et former le couple de jeunes chargé de veiller sur les résidents qui y logent, avec une définition précise des missions attendues.

FREE MOBILE BIENTÔT ACCESSIBLE

Suite à la sollicitation de l'opérateur Free Mobile d'implanter un pylône relais dans la commune, une convention de 6 ans renouvelable chaque année par tacite reconduction sera prochainement mise en place. Elle prévoit la mise à disposition de 20 m² d'une parcelle de terrain au Pré du Bourg, sur laquelle seront installés les équipements techniques. Avant cela, la commune s'était assurée de la conformité des mesures d'exposition aux ondes, effectuées le 22 février. Une seconde série de mesures aura lieu après la mise en service de l'installation, afin de vérifier le bon respect des normes d'émissions en vigueur. Pour cette mise à disposition, il sera versé à la commune un loyer annuel de 7 707,39 €. Saint-Aignan de Grand Lieu va désormais bénéficier d'une couverture maximale des réseaux mobiles, en attendant l'arrivée de la fibre optique à l'horizon 2018-2019.

DU CÔTÉ DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

- Afin de faciliter l'intégration des jeunes enfants dans les différentes structures adaptées à leur âge, un mini-camp accueillant huit jeunes nés en 2006 inscrits à l'accueil de loisirs et huit jeunes nés en 2005 inscrits à l'espace jeunes aura lieu du 21 au 25 août à Saint-Philbert de Grand Lieu. Le coût sera pris en charge pour moitié par la commune, soit une enveloppe de 1 025 €.
- Par ailleurs, la commune a renouvelé son partenariat avec le Comité Départemental UFCV 44 jusqu'en 2020 pour l'organisation de l'accueil de loisirs des enfants âgés de 3 à 12 ans durant les vacances scolaires et les mercredis de la période scolaire et ce dans le cadre d'un marché public.

CONSEILLERS MUNICIPAUX : DE NOUVELLES ATTRIBUTIONS

Jacques Lamazière est désormais délégué aux questions liées au handicap et à la santé, et Martine Potier déléguée aux questions liées aux hébergements. Daniel Coutant et Jacques Lamazière remplacent Cécile Bernelas et Pierre Labeeuw en tant que membres suppléants au comité syndical du SIVOM d'Herbauges. La structure intercommunale, gérée par les quatre communes de Bouaye, Brains, Saint-Aignan de Grand Lieu et Saint-Léger-les-Vignes est présidée par Pierre Périn depuis ce printemps.



Retrouvez les comptes-rendus
des conseils municipaux sur :
www.saint-aignan-grandlieu.fr -
rubrique vie municipale

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE A MOBILISÉ



Première rencontre pour les six communautés du grand débat le 13 mai, en présence de la commission, de Johanna Rolland, des élus métropolitains et des citoyens investis.

Le grand débat sur la transition énergétique s'est achevé le 31 mars. Les chiffres de participation, qui viennent d'être dévoilés, témoignent qu'une vraie dynamique citoyenne s'est enclenchée.

Près de 7 000 participants à 80 événements labellisés, 2 000 visiteurs au cours des 15 escales du container, 160 cahiers d'acteurs déposés, 760 contributions citoyennes postées, 2 000 donateurs ayant participé au financement de projets, soit près de 100 000 € récoltés, 42 000 visites sur le site internet... Les chiffres du grand débat sur la transition énergétique montrent l'émergence d'une vraie dynamique citoyenne. « C'est allé en s'accéléralant au fil du temps », soulignent les quatre membres de la commission indépendante du débat, Éric Couvez, Caroline Houalet, Adèle Serra et Samuel Jans. Toutes les sphères ont été touchées, les citoyens, le monde associatif, les écoles, les entreprises... Cette diversité des acteurs, ainsi que l'enthousiasme des participants, ont marqué la commission :

« des associations se sont créées au sein des communautés du débat, une démarche créative est lancée, cela ne va pas s'arrêter là ».

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR DÉBUT 2018

La commission entend rendre compte de ce qui s'est dit et faire ses préconisations aux élus métropolitains pour la rentrée de septembre. Avant que ces derniers ne proposent une feuille de route partagée, qui engagera les partenaires à agir conjointement pour faire de la métropole une référence en matière de transition énergétique.

En savoir plus :
www.nantestransitionenergetique.fr

LE GRAND DÉBAT À SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU



Une conférence sur les énergies renouvelables, une journée avec l'Utilibus de la Ressourcerie de l'île, des ateliers de transformation et du réemploi, la visite sur le territoire communal du container métropolitain, une réunion publique, une boîte à contributions déposée en mairie... Le Grand Débat était l'affaire d'un large public dans la commune. C'était aussi l'affaire des écoliers. Des offres pédagogiques proposées par Écopôle et Bretagne Vivante ont permis à des élèves de CM1 et CM2 de l'école Jules d'Herbauges de découvrir des filières de valorisation :

- Les déchets, en décembre, avec une visite de l'usine Arc-en-ciel, usine de traitement et de valorisation énergétique, et d'ateliers en classe ;
- La forêt, avec visite dans les bois de la commune ce printemps.

« Ce sont les enfants qui feront grandir ce que nous semons aujourd'hui », explique Monsieur le Maire qui estime que la municipalité a un rôle éducatif essentiel auprès du jeune public.

LE COMPOSTAGE À VOTRE PORTÉE

Nombre de concitoyens disposent de composteurs individuels, ce que la municipalité ne peut qu'encourager. Mais, savez-vous que l'utilisation de composteurs collectifs donne d'excellents résultats ? Enjeu de l'action numéro 21 de son Agenda 21, la commune a mis à disposition des riverains deux composteurs : au Pressoir (devant le restaurant scolaire) et village du Moulin des Rives (impasse des Guiffettes).

À l'occasion du repas partagé organisé par les habitants du quartier le 6 mai dernier, une nouvelle initiation était proposée sur place pour les habitants du secteur, avec l'association Compostri. L'occasion de rappeler les règles de ce procédé simple, efficace, écologique. Et de repartir avec du compost à maturité.

Des permanences au composteur du Moulin des Rives ont lieu tous les samedis matins de 11h30 à 12h pour y déposer vos déchets alimentaires, et repartir avec votre compost l'an prochain. Pensez-y !

Renseignements auprès de
Graziella Guinée, coordinatrice
Agenda 21, Tél. 02 40 26 44 44.



UNE BALADE QUI A FAIT DES CURIEUX

150 personnes à pied ou à vélo se sont déplacées pour la 3^e balade des curiosités dimanche 4 juin. Curieux de re-découvrir le petit patrimoine de la commune, les participants ont pu visiter le « Super Constellation », bel avion de ligne à moteurs à pistons de 1953, dont il ne reste qu'un exemplaire, à Saint-Aignan de Grand Lieu.

Pour cette action, numéro 8 de l'Agenda 21

communal, balade et culture se conciliaient : en chemin, un quizz était distribué à chacun pour tester ses connaissances. Les photographes amateurs qui étaient présents sont invités, s'ils le souhaitent, à se faire connaître pour partager leurs clichés des différents lieux traversés lors d'une prochaine exposition.

Renseignements auprès de
l'Espace Vie Locale.
Tél. 02 40 26 44 71 ;
email : evl@sagl.fr



INSIDIEUSES VIOLENCES

La soirée ciné-débat du 15 juin débutait par la projection du film au titre évocateur : « Insidieuses violences », en présence de sa réalisatrice, Vanessa Fazilleau. Elle était suivie d'un débat animé par des psychologues de l'association d'aide aux victimes de harcèlement moral et de violences psychologiques dans la vie privée ou professionnelle (AVHMPV), avec la participation d'un avocat spécialisé et de l'Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infraction (ADAVI 44). Sujet majeur de société, la conférence s'inscrivait dans le cadre de l'action numéro 16 de l'agenda 21, qui prévoit l'organisation de rencontres visant à sensibiliser des publics sur des thématiques sociales de proximité.

Aux personnes victimes de harcèlement : il ne faut pas attendre pour parler. Des associations sont à votre écoute pour vous accompagner.

LOGEMENT

La Maison de l'Habitant est le nouveau lieu d'informations sur l'habitat de Nantes Métropole avec l'ADIL, Espace Info Energie et SOLIHA. Logement social, logement abordable, aides à la rénovation, conseils juridiques et financiers, une seule adresse depuis le 5 avril : 12, rue du Président Herriot à Nantes. Tél. 02 40 89 30 15. Email : contact@adil44.fr - www.nantesmetropole.fr/maisonhabitant - www.adil44.fr - www.info-energie-paysdelaloire.fr

LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE ÉLARGI AUX 0-25 ANS

Le Projet éducatif de territoire 2017-2020 a été voté en conseil municipal le 26 juin pour trois ans. L'ancien PEDT, mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires en 2014, s'adressait aux 3-11 ans. Le nouveau document, qui fixe les objectifs éducatifs, sociaux, scolaires, familiaux et culturels définis avec les partenaires et acteurs locaux, a été élargi à toutes les tranches d'âge de l'enfance-jeunesse, jusqu'à 25 ans.



Outil de conduite de démarche territoriale qui implique et responsabilise l'ensemble des acteurs de l'enfance et de la jeunesse autour d'objectifs et de valeurs communes, le PEDT permet de mieux prendre en compte l'éducation et l'épanouissement de l'enfant et du jeune sur ses temps scolaires, mais aussi extra-scolaires, culturels et de loisirs.

« Avec un bilan positif du PEDT 2014-2017, nous souhaitons que ce second projet de territoire puisse être profitable à toutes les tranches d'âge, et notamment aux jeunes », explique Isabelle Kouassi, adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse. « Avec la construction de la future maison des jeunes, de nouveaux services et passerelles seront mis en place pour les accompagner à un âge où on se pose de nombreuses questions ». Il en sera de même pour la petite enfance, même si les élus n'ont pas attendu la mise en place d'un projet de territoire pour favoriser le développement et l'épanouissement des 0-3 ans. Des passerelles entre la maison de l'enfance, l'accueil de loisirs et l'école maternelle existent déjà et permettent d'amener le tout-petit à s'intégrer dans les nouvelles structures tout en douceur.

Concrètement, le PEDT permet un maillage dans la commune. Son mode d'élaboration prend appui sur les expertises des services municipaux, des partenaires institutionnels et associatifs, qui partagent leurs réflexions préalables à la définition et l'ajustement des choix à

retenir. Également, les partenaires peuvent échanger sur leurs propres projets et modes de fonctionnement. Tout cela contribue à créer les meilleures conditions du bien vivre ensemble.

« De belles initiatives émergent quotidiennement, mais elles ne peuvent fédérer que lorsqu'elles sont partagées. De plus, nous constatons que les partenaires, notamment dans les activités extra-scolaires et associatives, se sentent moins isolés », souligne Olivier Marchand, coordinateur enfance-jeunesse, garant notamment du suivi du PEDT. Dans le cas d'un enfant en soudaine difficulté par exemple, la prise en charge concertée est beaucoup mieux appréhendée par chacun. « Elle nous permet de trouver les bons leviers qui permettent à l'enfant de se sentir rapidement mieux, et de valoriser ce qu'il sait le mieux faire » explique-t-il. Dans certains cas, il peut s'agir aussi tout simplement de lui faire respecter les règles de vie, essentielles, là aussi, au bien vivre ensemble.

LES ORIENTATIONS DU NOUVEAU PEDT 2017-2020

Prenant en compte l'éducation de l'enfant et du jeune dans ses différents temps et environnements, le nouveau projet de territoire s'appuie sur un socle de valeurs communes qui visent à maintenir le « bien vivre ensemble » et à permettre l'accès à l'autonomie des enfants et des jeunes : la citoyenneté, la solidarité, le respect, l'ouverture sur le monde, la curiosité, le rythme, la santé. Autour de ces valeurs, trois

grands objectifs ont été fixés, qui seront traduits en actions sur le terrain :

- Développer la socialisation et l'engagement citoyen des enfants, des jeunes et des jeunes majeurs ;
- Considérer l'enfant, le jeune dans sa globalité, avec ses spécificités et tendre à respecter son rythme ;
- Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à l'ensemble de l'offre éducative et développer la cohérence entre les acteurs éducatifs.

Le projet de territoire 2017-2020 entrera en vigueur à la rentrée de septembre.



31,91 % des Aignonais ont moins de 25 ans* :

- 128 ont moins de 3 ans,
- 149 ont entre 3 et 5 ans,
- 250 sont âgés de 6 à 10 ans,
- 202 sont âgés de 11 à 14 ans,
- 191 ont entre 15 et 17 ans,
- 286 jeunes adultes ont entre 18 et 24 ans.

* Chiffres Insee issus du recensement 2013.

LES RYTHMES SCOLAIRES 2017-2018



L'organisation des rythmes scolaires sera proposée à l'identique pour la rentrée 2017-2018. Cependant, suite aux annonces faites par le nouveau gouvernement, laissant le choix aux communes de maintenir ou non les temps d'activités périscolaires, une large concertation sera menée tout au long de l'année pour décider des orientations à mettre en place pour la rentrée 2018.

DES ÉLÈVES LA TÊTE DANS LE CIEL



Mardi 23 mai, une soixantaine d'élèves de CM2 des écoles Jules d'Herbauges et Saint-Pierre, visiblement heureux brandissant leur carte d'embarquement, effectuaient leur baptême de l'air. Cette journée, organisée chaque année par les services de l'aéroport pour les élèves des écoles des communes riveraines, était également l'occasion de visiter les équipements aéroportuaires.

STAGES, CONTRATS D'ALTERNANCE ET JOBS D'ÉTÉ

Le premier répertoire des stages, contrats en alternance et jobs d'été sur le territoire de Saint-Aignan de Grand Lieu et Bouguenais vient de paraître (zone d'activités du D2A). Il sera actualisé tous les ans. Il est à disposition auprès des partenaires de la jeunesse et de l'emploi (lycées, CIO, espace jeunes, pôle emploi, mission locale, etc.) et au CCAS. Une convention de partenariat lie les deux communes, qui désirent mieux accompagner leurs habitants dans leur recherche d'emploi ou de stage.

DE NOUVEAUX BUREAUX POUR DOMUS



Après quelques travaux de cloisons et de peinture effectués par le service bâtiment de la mairie dans les locaux de l'ancienne école Notre-Dame, 49, rue des Frères Rousseau, les bureaux administratifs de Domus ont pu quitter les modulaires et prendre place plus confortablement en lieu et place du SSIAD, parti à Sainte-Pazanne.

REMISE DE MÉDAILLES LE 8 MAI



Une Aignanaise et deux Aignonais étaient mis à l'honneur à l'occasion de la cérémonie commémorative du 71^e anniversaire de la Victoire, en présence des enfants du conseil municipal enfants. Monsieur Jean-Claude Giraudet, Président de l'Union Nationale des Combattants de Saint-Aignan de Grand Lieu décernait en effet les médailles suivantes :

- La Croix d'Agadez à Madame Georgette Praud ;
- La Médaille du Combattant à Monsieur Guy Bouin ;
- La Médaille UNC Argent à Monsieur Pascal Hegron.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Fêtes des écoles au Parc du Presbytère, fête du multi-accueil, à l'approche de vacances, spectacles, animations et jeux punctuaient le mois de juin.



La fête de l'école Jules d'Herbauges le 17 juin.



La kermesse de l'école Saint-Pierre le 18 juin.



La Fête annuelle du multi-accueil, le 22 juin.

ATELIERS DU CLIC

En février et mars, 8 ateliers organisés salle Madeleine Huet par la MSA ont permis à 12 personnes relevant du CLIC Loire-Acheneau de s'informer sur le bien vieillir, en présence de professionnels de la santé (médecin, dentiste) et de repartir avec des conseils simples et clairs pour adopter les bons gestes au quotidien.

REPAS DES AÎNÉS



104 convives se sont retrouvés au repas des Aînés le 22 avril, aux couleurs, cette année, des Festifolies. Le déjeuner était suivi, comme à l'accoutumée, d'un temps d'animation musicale.

LE CCAS UN ACTEUR DE PREMIER PLAN

1 814 personnes ont contacté le service social l'an dernier pour demander un conseil ou pour bénéficier d'un accompagnement particulier, soit plus de la moitié de la population aignanaise. Avec de nouveaux besoins identifiés qui s'ajoutent à la mission d'aide et d'accompagnement social et solidaire, le Centre Communal d'Action Sociale a multiplié ses initiatives ces dernières années. Le point sur son activité, dont le bilan 2016 était présenté en conseil municipal le 26 juin.



Sortie à la journée à Saint-Nazaire pour 28 personnes âgées le 8 juin, avec visite de l'Escal'Atlantic et des chantiers navals.

Accueil et soutien des personnes en difficulté, des personnes âgées et en situation de handicap, actions de prévention pour lutter contre l'isolement, voire l'exclusion, transport, soutien aux initiatives des jeunes, logement social, emploi, animations sociales et solidaires, culturelles et de loisirs... Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Aignan de Grand Lieu est une institution à lui tout seul. S'il entend poursuivre ses efforts pour venir en aide aux plus démunis, son action ne se limite pas à la réponse à donner aux situations d'urgence ; car il mise sur l'intégration de tous.

« Nous constatons une baisse des demandes d'aides financières des personnes les plus défavorisées, avec 8 demandes l'an dernier contre 30 en 2014 et 19 en 2015 » se réjouit Valérie Lieppe de Cayeux, adjointe aux solidarités, chargée de l'insertion sociale et professionnelle. « Ceci est la conséquence des actions de prévention mises en place, et nous poursuivons en ce sens » ajoute-t-elle. Aide alimentaire, service de transport pour les personnes âgées, plan canicule, téléassistance, coup de pouce et pass'seniors, micro-crédit social, bourse à l'engagement des jeunes, dispositifs d'aides avec les partenaires du conseil dé-

partemental, transport solidaire, tarification sociale de l'eau... la panoplie des actions et aides pour prévenir la précarité est vaste. Avec un développement des animations génératrices de lien social, qui font de plus en plus d'adeptes, le CCAS a misé juste. L'accès de tous à la culture et aux loisirs est le meilleur moyen de lutter contre l'isolement. Animations sociales et solidaires, ciné-seniors, concerts de l'ONPL et sorties à la journée, les agents du service social et du CCAS jouent désormais un rôle fédérateur de plus en plus actif autour de la vie sociale et culturelle.

Cette année, l'accompagnement des personnes en situation de recherche d'emploi devrait se renforcer, en lien avec les partenaires de l'emploi, grâce à la création

récente d'un relais emploi en mairie. « Avec 257 demandeurs d'emploi enregistrés à Pôle Emploi, dont 54 de longue durée, le nombre de personnes touchées par le chômage est en effet élevé, comme partout » commente Valérie Lieppe de Cayeux. Également, l'intégration des personnes en situation de handicap continuera d'être renforcée. « Une politique active est menée depuis plusieurs années sur la question, avec le groupe de travail handicap », indique-t-elle. « Nos équipements ont été mis en accessibilité. Les partenariats avec les acteurs de la vie locale permettant l'accès de tous à des pratiques sportives et de loisirs se poursuivent. Les ateliers et conférences tels ceux ouverts à tous sur l'apprentissage de langue des signes ont fonctionné... Nous devrions poursuivre en ce sens ».



L'AIDE ALIMENTAIRE RENFORCÉE

Une convention entre le CCAS et la Banque Alimentaire de Loire-Atlantique, signée le 25 avril, permet de renforcer le dispositif entrepris de distribution alimentaire mensuelle déjà engagé avec le Secours Populaire.

les
30 SEPT.
& 1^{ER} OCT.
2017

Les Festifolies
d'Automne
2 Jours de fêtes mêlant l'émotion à l'inattendu !

Dossier

LE GRAND
RETOUR
DU FESTIVAL
de
SAINT-AIGNAN
DE GRAND LIEU



+ de 20 000
visiteurs lors
des dernières
festifolies...



Entrez dans la légende et participez à la renaissance éphémère d'Herbauges, la ville engloutie sous les eaux du lac par les effets d'une divine colère. Après un double succès en 2011 et 2014, les

Festifolies d'Automne sont de retour les 30 septembre et 1^{er} octobre prochains, pour une 3^e édition qui puise une nouvelle inspiration dans l'imaginaire d'un territoire.

Certes, les arts vivants, les concerts et les animations participatives renouvellent les recettes proposées au cours des précédentes éditions. Elles font appel à des artistes locaux, à des poètes de la rue, à des magiciens du merveilleux, à des dresseurs épiques et des fanfares déjantées... pour une débauche de fête, de spectacles et de musique. Ces recettes populaires se

composent aussi du génie étonnant et de l'humour bienveillant de quelques dizaines de nos concitoyens, affairés à la construction des décors de la fête (grands ou petits), des costumes et des OFNI (objets fabuleux non identifiés). Venez prêter main forte à ces ateliers participatifs ! A J-80 de l'événement, il y a de l'embauche.

Grâce à votre soutien et votre participation, les Festifolies 2017 feront ressurgir d'un passé incertain et d'un imaginaire collectif toujours présent une cité d'Herbauges encore inconnue. Les légendes sont nomades et se déplacent dans le temps et dans l'espace. Elles appartiennent à tous et se réinventent sans cesse. Une légende dit tant de choses de l'esprit d'un territoire et de la volonté d'une commune qui veut vivre ou revivre. Écrivons ensemble notre légende !

Pierre Péran

Adjoint chargé de l'Animation du Territoire

Au programme :

Arts de la Rue

Grands Concerts

Animations pour enfants

Cirque & Fanfares

Parade Costumée

Spectacles équestres

Jeux en Famille

Animaux Extraordinaires

Feu d'artifice...



CARTE DE LA CITÉ

DÉCOUVREZ LES SITES DE LA FÊTE

Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre, la cité fabuleuse se réveillera avec vous, avant de replonger dans un sommeil éternel au fin fond des eaux du lac !



PARC DU PRESBYTÈRE

« L'Île aux Merveilles »
Écrin de verdure pour toute la famille, le parc du Presbytère sera le lieu des animations pour enfants ayant échappé à l'engloutissement par les eaux !

NOUVEAU !



ROUTE DU LAC

« La Cité Fabuleuse »
L'espace délimité par la prairie de la route du Lac vous invite à un voyage initiatique ! Spectacle de chevaux, créatures et animaux vivants... Ici se trouvera également l'arène des animations équestres. Ce sera aussi le lieu de départ du "couloir du temps", un parcours sensoriel qui vous fera revivre l'engloutissement de la cité.

AU COMMENCEMENT ÉTAIT LA CITÉ D'HERBAUGES

« Il était une fois »...

La légende de la cité engloutie d'Herbauges raconte qu'au 6^e siècle, un village du nom d'Herbavilla siégeait en lieu et place de l'actuel lac de Grand Lieu. Les habitants de cette cité vivaient dans la débauche et la luxure. Baffouant l'ordre moral, les habitants intrépides déclenchèrent la colère de Dieu : "Alors jaillit un jet de flammes, de cendres et d'eau qui anéantit la cité". Cataclysme effroyable, la terre tremble. Le lendemain matin, le soleil se lève dans un ciel bleu et pur, sur un vaste lac aux eaux calmes et limpides : la cité Herbavilla n'existe plus.



PLACE MILLÉNIA

« Le Quai des Tumultes »
Avis de tempête musicale ! Chahut, Larsen, et trompettes feront chavirer la Place Millénia !



PLACE DE LA MAISON DE L'ENFANCE

« L'Embarcadere »
Entrée principale du site. Immergez-vous dans l'ambiance du festival... Échassiers, créatures, manège, bulles géantes vous y accueilleront !



PLACE DE L'ÉGLISE

« Le Carrefour des Légendes »
Baz' Art de rue au programme place de l'église ! Des créatures, des personnages, des fables complètement à la rue... Les plus folles histoires de la Cité s'écriront sous vos yeux !



SITE DE SAINT-RACHOUX

« Le Port des Chimères »
Rêveries musicales dans cet écrin de végétation où trône la fontaine Saint-Rachoux : contes, fables, mythes à entendre en après-midi, cet espace deviendra un kiosque musical en soirée le samedi.



Voici un avant-goût de l'ambiance fabuleuse des Festifolies d'Automne. En attendant le programme complet qui vous sera dévoilé à la rentrée.

LES GRANDS CONCERTS DU SAMEDI SOIR

LISA URT - 19H/SOUL

Signature de son métissage, Lisa URT nous invite dans un univers cosmopolite où le blues, la soul, la bossanova ou encore le reggae, s'entremêlent comme un rappel aux racines du jazz. Sa voix, à l'énergie captivante et émouvante, fait écho aux grandes voix de la musique afro-américaine.

CHOTOKOEI - 23H30/SKA-ROCK

Après plusieurs tournées en Europe et plus de 400 concerts, ce jeune groupe espagnol promet d'enflammer la fin de soirée ! Sa recette ? Une musique métissée, explosive et festive : ska, rock, swing et influences balkaniques. De quoi donner une envie furieuse d'y débaucher tous ensemble !

VOUS LES VERREZ À LA CITÉ FABULEUSE



À la Cité Fabuleuse auront lieu les animations équestres et le grand spectacle des chevaux de feu du samedi soir. Ce sera aussi le refuge de toutes les créatures de la fête ; vous y croiserez peut-être le grand maître des Alligators et sa charmeuse de serpents, vous y verrez aussi des performances circassiennes, des artistes lancés au galop de leurs chevaux ou perchés aux branchages, et vous vous trouverez sûrement nez à nez avec le hibou grand-duc...

SAULE - 21H/POP ROCK ET CHANSONS FRANÇAISES

Après le succès de « Dusty Man » en duo avec Charlie Winston, Saule revient en toute grande forme avec « L'éclaircie », un nouvel album réalisé avec Mark Plati (producteur de David Bowie, Alain Bashung, les Rita Mitsouko encore ou encore The Cure), dans lequel il assume ses influences anglo-saxonnes tout en livrant le meilleur d'une écriture personnelle et sensible... On aime !



LA GRANDE PARADE D'OUVERTURE



Le défilé participatif (costumes, OFNI, fanfares, chevaux) ouvrira la fête chaque jour : le samedi, de 15h à 16h et le dimanche, de 14h à 15h.



FEU D'ARTIFICE

Ne manquez pas le spectacle pyrotechnique le samedi soir vers 23h, près du Quai des Tumultes, au stade Jean Bertin.

LES ATELIERS DES BÉNÉVOLES

À 80 jours de l'événement, tous sont sur le pont cet été pour créer l'ambiance du festival : costumes, p'tites créas, OFNI - Objets Fabuleux Non Identifiés-, grands décors... Vous aussi vous pouvez rejoindre les équipes au travail. Le point sur les ateliers.



LES OFNI

À ce jour, sept équipes constituées construisent sept Objets Fabuleux Non Identifiés, sur le thème des sept péchés capitaux. La colère, la paresse, la luxure, la gourmandise seront représentées. Vous aussi vous désirez parader en équipe à bord de votre OFNI ? L'un des péchés déjà en lice vous tente ? Ou peut-être préférez-vous l'envie, l'avarice, l'orgueil ? Pour toute question, contactez le mécano fou, Dominique Couderc, au 06 81 90 36 97.

LES COSTUMES

Vous avez besoin d'inspiration, de conseils pour la réalisation de votre costume sur le thème des sept péchés capitaux et de la cité mystérieuse ? N'hésitez pas à consulter internet, qui regorge d'idées, sur des sites de festivals, sur « Pinterest »... ils vous inspireront pour créer votre costume à partir de matériaux de récupération ! En septembre, des ateliers seront mis en place le samedi matin à l'Espace Vie Locale... en attendant, pour toute question, un numéro de téléphone cet été : 06 75 77 07 41. Créez l'ambiance de la cité d'Herbauges ressortie des eaux, peuplée de ses habitants dans une version contemporaine et déjantée !

LES P'TITES CRÉA

Tricot urbain, pompons, poissons, méduses... de nombreuses « p'tites créas » viendront compléter les grands décors. Des réalisations que vous pouvez réaliser chez vous tout l'été (matériel disponible à l'Espace Vie Locale), ou en atelier à l'EVL dès le mois de septembre, le vendredi, de 15h à 19h. Renseignements auprès de l'EVL au 02 40 26 44 71.

FESTI'BRÈVES

LES CONTES & LÉGENDES DE GRAND LIEU S'ÉCRIVENT

Imaginer, écrire, réinventer les contes de Grand Lieu, voilà le travail démarré le 21 juin par les participants aux ateliers d'écriture initiés par Le Jardin de Lecture. Encadrés et guidés par Lolo le conteur, de la compagnie Paris Benares, à raison de 6 séances d'ici début septembre, les productions de chacun des auteurs pourront être contées lors des Festifolies d'Automne, sous réserve de leur permission.



L'ÉCO-ATTITUDE AU RENDEZ-VOUS

Parkings vélos, accessibilité du site aux personnes à mobilité réduite, toilettes sèches et adaptées, gobelets à consigne, vélo broyeur pour la vaisselle compostable, tri des déchets, réseaux courts privilégiés (compagnies artistiques provenant de l'agglomération, partenariat départementaux, restaurateurs), préservation des espaces naturels proches du lac... Les Festifolies d'Automne mettent l'accent sur le bon respect de l'Agenda 21 communal.



SUIVEZ LE FIL DE L'INFO

www.festifolies.fr
et sur facebook.

La commune recherche des bénévoles pour les Festifolies à différents postes : accueil du public, orientation et parking, stands infos, restauration, montage/démontage... le tout dans une humeur festive et conviviale. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès du service vie locale de la mairie avant le 25 août. Tél : 02 40 26 44 44, Email : contact@sagl.fr

HISTOIRE

Texte fourni par le Groupe Histoire
« Sur les Pas d'Amani ».

En avril, mai et juin 1917, Saint-Aignan a eu un répit : aucun de ses enfants n'est tombé sur le front pendant cette période. Ce fut néanmoins une période troublée par les mutineries : 1917. Imaginez ces soldats, dans la boue, le froid, sous les obus ! L'horrible et interminable routine. Depuis quatre ans, les champs de bataille ont changé, les équipements aussi, mais pas leurs conditions de vie. De plus, les permissions sont suspendues : le soldat n'a plus aucun lien avec l'arrière, les lettres sont ouvertes et censurées. Les soldats sont livrés à eux-mêmes sous un commandement défaillant qui ne contribue pas à remonter le moral des troupes. Le sentiment destructeur d'avoir été oublié de l'arrière fait son apparition. <http://laguerre14-18.webnode.fr/les-dossiers/les-mutineries-de-1917/> Les mutineries de 1917 sont une série de révoltes au sein de l'Armée française intervenues pendant la Première Guerre mondiale. De nombreux facteurs ont conduit à cette rébellion, comme l'échec humiliant que fut la bataille du Chemin des Dames au printemps 1917, une offensive dirigée par le général Nivelle et qui entraîna 200 000 pertes (morts et blessés) côté français. Les conditions de vie effroyables auxquelles devaient faire face les soldats français eurent également un impact sur l'état d'esprit des troupes. Cette accumulation provoqua une montée de la colère parmi une partie des hommes au front qui se révoltèrent contre l'autorité de l'État Major.

Les formes de mutinerie

Dans l'Armée française, de nombreux soldats s'infligèrent des mutilations volontaires pour quitter le front. Mais les médecins militaires décelaient ces blessures par les traces de poudre entourant le point d'entrée de la balle, et les intéressés étaient sanctionnés. Les mutineries se manifestèrent essentiellement par des refus de certains soldats de plusieurs régiments de monter en ligne. Ces soldats acceptaient de conserver les positions, mais refusaient de participer à de nouvelles attaques ne permettant de gagner que quelques centaines de mètres de terrain sur l'adversaire et demandaient des permissions. Ces refus d'obéissance s'accompagnaient de manifestations bruyantes au cours desquelles les soldats exprimaient leurs doléances et criaient de multiples slogans dont le plus répandu est « À bas la guerre ». https://fr.wikipedia.org/wiki/Mutineries_de_1917



Nous trouvons également des contestations notamment sous forme de chansons : les soldats se manifestèrent à plusieurs reprises en chantant l'Internationale ou en brandissant des drapeaux rouges. Entre autre la "chanson de Craonne". D'autres désertent ou se mutilent dans l'espoir d'échapper au front. Le premier de ces actes d'indiscipline collectifs éclata dans un régiment engagé devant les monts de Champagne, le 17 avril 1917. Puis, douze jours plus tard, sur le même front, un nouvel incident toucha une autre unité. Cependant, l'incident le plus grave se déroula dans la 41^e division, où, les 1^{er} et 2 juin 1917, 2 000 hommes insultèrent le général qui tentait de les calmer et lui arrachèrent ses étoiles aux cris de « Assassin ! Buveur de sang ! À mort ! Vive la révolution » ! <http://laguerre14-18.webnode.fr/les-dossiers/les-mutineries-de-1917/> <http://buclermont.hypotheses.org/2743>

Le bilan des mutineries

Cette grande crise au sein de l'armée française amena son lot de sanctions contre les mutins. Environ 3 500 condamnations, en rapport avec ces mutineries, furent prononcées par les conseils de guerre avec une échelle de peines plus ou moins lourdes. Il y eut entre autres 1 381 condamnations aux travaux forcés ou à de longues peines de prison et 554 condamnations à mort dont 49 furent effectives parmi lesquelles 26 l'ont été pour actes de rébellion collective commise en juin ou juillet 1917. Le traitement des mutineries par la hiérarchie (soldats dégradés, fusillés, envoyés à une mort certaine dans des assauts impossibles...) a contribué aux séquelles psychologiques de cette guerre. https://fr.wikipedia.org/wiki/Mutineries_de_1917



RESPIREZ, C'EST L'ÉTÉ ! VOS RENDEZ-VOUS NATURE

En raison des Festifolies d'Automne, « l'événement de l'année », en préparation, le programme estival « Respirez, c'est l'été » a dû être réduit. Après la Fête de la musique et la fête de Pierre Aigüe néanmoins qui ouvraient la saison, d'autres rendez-vous nature aux abords du lac vous sont proposés en juillet et août (voir en page 18).

RETOUR SUR LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS

LA FÊTE DE LA MUSIQUE ÉTAIT ATTENDUE

Rock et hip-hop animaient le Parc du Prebyère le 16 juin, devant un public heureux de se retrouver en plein air, lui qui fut privé l'an dernier de l'événement festif et musical en raison d'intempéries. Pour ceux, déçus de n'avoir pu rencontrer le groupe Kervegan's en 2016, c'est chose faite. Le groupe se partageait l'affiche cette année avec le groupe nantais HHH, autour des déambulations de la fanfare les Tambours du bourg, et différents ensembles des écoles de musique de Saint-Aignan de Grand Lieu et de Bouguenais.



QUAND NATURE RIME AVEC CULTURE

La fête de Pierre Aigüe, l'incontournable rencontre avec le lac de Grand Lieu sous l'angle festif, séduit toujours autant ! Les 24 et 25 juin, balades en barque, Embarcad'eau, jeux de bois, animations, spectacles et rendez-vous musicaux ont investi le site de Pierre Aigüe, dans une ambiance champêtre, comme on l'aime ! Préservation des lieux oblige, pour cette fête autour du lac labellisée « éco-événement », les dispositions quant à la gestion durable du site étaient elles aussi au rendez-vous.

ÇA S'EST PASSÉ AU JARDIN DE LECTURE



FABIENNE NOUS L'A CONTÉ BELLE PENDANT 5 ANS

Fabienne Morillon a conté ses dernières « histoires à picorer », mercredi 31 mai au Jardin de Lecture. Le cœur ému, mais des projets plein la tête à vivre auprès de son époux bientôt en retraite.

C'est avec Pascale Ageneau, emportée l'an dernier par une longue maladie, que l'idée de créer un rendez-vous mensuel dédié aux 3-7 ans a germé. « L'objectif était de capter le jeune public par la lecture à voix haute d'albums jeunesse » explique Fabienne. Parents, grands-parents, assistantes maternelles, toutes (et tous) se sont

pris au jeu des « histoires à picorer », qui rassemblaient depuis cinq ans un public familial et fidèle. Co-animée par les deux anciennes professeuses jusqu'en 2016, puis portée par Fabienne après la disparition de Pascale, chaque rencontre avec les enfants était minutieusement préparée. « Avec Pascale, nous avions même projeté de créer un rendez-vous pour les 7-11 ans. Hélas, la vie ne nous en a pas laissé le temps » regrette-t-elle. Des rendez-vous avec le jeune public continueront. L'équipe du Jardin de Lecture y travaille pour la saison prochaine. En attendant, tous nos remerciements à celle qui fut aussi présidente de l'AOPA Onco Plein Air, et depuis 2009, bénévole à la médiathèque.

MIXTURE DE NOTES ET DE MOTS



Un piano et des chœurs à la médiathèque ? C'était mercredi 10 mai, dans le cadre de la manifestation culturelle Mixture. Les élèves de l'école de musique ont investi le Jardin de Lecture pour interpréter quelques morceaux. Flûte, trompette, trombone, saxophone... étaient aussi au rendez-vous, ainsi que des extraits de textes, de poèmes ponctuant le tout.

ACCUEIL DE PIERRE SORIN ÉCRIVAIN



Séance de dédicace le 20 mai pour Pierre Sorin, auteur boscéen, venu présenter son premier roman « La part d'ombre de l'être aimé » au Jardin de Lecture, autour d'une vingtaine de personnes. « Le professeur de français en retraite était venu également pour présenter sa méthode de travail » précise Pierre Périn, adjoint à l'animation du territoire, qui souhaite proposer d'autres rencontres avec des artistes locaux en vue d'ouvrir le public à différents processus d'écriture, et aussi pour valoriser les artistes locaux.

UNE BELLE VITRINE DES PRATIQUES **ARTISTIQUES, SPORTIVES ET DE LOISIRS**

Du 27 mai au 9 juin, les associations ouvraient leurs portes, proposant des initiations et démonstrations dans les différents lieux de pratique de la commune, afin de promouvoir leurs activités en amont de la prochaine saison. Cette première "semaine découverte des activités associatives" devrait être renouvelée l'an prochain. *"Même si nous regrettons un manque de fréquentation dans certaines activités, alors même que les acteurs associatifs étaient nombreux à se mobiliser, une dynamique s'est mise en place"* indique Anne Nail, adjointe chargée de la vie associative et du sport. *"Nous espérons plus de rencontres entre les Aignonais et les acteurs associatifs pour que les habitants puissent prendre connaissance de la diversité des activités qu'il est possible de pratiquer dans la commune. Et également pour susciter l'envie de s'investir dans la vie locale."* précise-t-elle. Retour en images.



LES INSCRIPTIONS À LA SAISON 2017/2018

**auront lieu
le samedi 2 septembre,
de 10h à 16h,
à l'Espace Vie Locale.**

JUMELAGE ET PLATELAGE



Un choc ! Nos amis Allemands de Thüngersheim qui recevaient une délégation aignanaise à l'occasion du week-end de l'Ascension, nous font visiter habituellement les beautés de leur patrimoine, alternant des joyaux d'architecture et des paysages harmonieux. Leurs villages regroupés, comme confits dans les espaces agricoles qui les ensèrent, sont autant de modèles d'un aménagement du territoire économe de terre nourricière et respectueux de la biodiversité. Mais cette fois, alors !

Avant de visiter la somptueuse abbatale d'Ebrach, nos amis nous ont entraîné tôt le matin dans la forêt de Steigerwald, un site protégé en Bavière. Involontairement, ils nous avaient réservé une surprise qui suscita chez nous, Aignanais, émerveillement et perplexité : devant nos yeux abasourdis, un platelage en bois, long de 1 150 mètres, s'enfonçait dans les profondeurs d'une forêt aux essences

variées, nous entraînant vers les cimes, à 26 mètres de hauteur dans la canopée. Et puis, au cœur du massif, la passerelle se poursuivait en une tour formée d'un long colimaçon gravissant 42 mètres pour nous offrir une vue dominante tout le paysage. Le tout en pente douce accessible aux personnes à mobilité réduite.

Ainsi ce Land Allemand, qui a une génération d'avance en matière d'écologie, autorise-t-il ses citoyens à porter un regard sur leur environnement. Dans ce territoire où les règles d'urbanisme sont pourtant strictes, les habitants ne seraient pas tenus à l'écart de leur milieu naturel ? Là-bas, les professeurs d'écologie auraient pour mission de convaincre et non pas d'interdire ?

Le retour en France nous a ramenés à une autre réalité où l'écologie est pour certains un magistère réservé et une discipline punitive. ■ **PP**



FOOTBALL DE TABLE: LE CLUB AIGNANAIS EN LIGUE 1

Déjà champion de France de ligue 2, le club de baby-foot vient de se qualifier en ligue 1 pour la saison prochaine lors des championnats par équipes du 10 mai, à Évry. Rencontre avec le président des Hérons, Patrick Benoit.



« Deux équipes de la métropole nantaise ont été qualifiées pour la ligue Elite : Nantes et Saint-Aignan de Grand Lieu. Notre club « des Hérons » compte bien maintenir le cap l'an prochain, d'autant plus que la coupe de France se déroulera à Saint-Herblain ». Pour le Président, dont on connaît la passion, il s'agit dès à présent de penser aux cinq « pro-tours » qui seront organisés la prochaine saison pour se qualifier aussi en coupe du monde.

Le Club des Hérons a toutes ses chances de qualification, lui qui compte depuis un an dans ses rangs un joueur classé 3^e français et 8^e mondial. Olivier Covos vient de remporter en individuel le titre de champion du monde aux « world series Bonzini » en mai dernier à Saint-Quentin (dans l'Aisne). Ce joueur de Val-de-Marne n'a pas hésité à faire le déplacement pour défendre les couleurs aignanaises. Son objectif : aider un club ambitieux. « Saint-Aignan de Grand Lieu l'est et le prouve ».

Du travail sur la planche, Patrick Benoit en a donc, avec soixante « baby-footeurs » de loisirs et une dizaine de compétiteurs à animer. Le club va accueillir le prochain et premier pro-tour international qui aura lieu les 14 et 15 octobre prochains à la Pavelle. *« 200 joueurs compétiteurs seront présents, c'est un événement sans précédent, ouvert naturellement au public qui pourra assister aux matchs gratuitement »* précise Patrick Benoit. Aignanaises, Aignanaïs, prenez date !



DES RENDEZ-VOUS NATURE

BALADES EN CALÈCHE

**Mercredis 12 et 19 juillet
Jeudi 10 août et mercredis
16 et 23 août
de 14h30 à 17h**

Départ à 14h30 du site de Pierre Aigüe

Tout public

Tarif : 2 € adultes, gratuit moins de 12 ans. Réservation obligatoire (nombre de places limité à 8 personnes par balade).

BALADES EN BARQUE

**Vendredis 21 juillet et 4 août
Deux sorties : à 16h et à 18h**

Départs du Port de l'Halbrandière
Tout public sauf enfants de moins de 2 ans et personnes à mobilité réduite

Gratuit sur réservation. Nombre de places limité à 25 personnes par sortie.

OBSERVATIONS D'OISEAUX

À l'observatoire, sur le site de Pierre Aigüe

• En libre accès : tous les jours jusqu'au jeudi 31 août (apporter son matériel d'observation).

• **Séances commentées avec Le Monde d'Emmane**
Dimanches 16 et 30 juillet et 6, 13, 20 et 27 août de 16h à 19h
Gratuit.

DES CHEMINS DE RANDONNÉE À PARCOURIR

Plus de 40 kilomètres de circuits à découvrir à pied ou à vélo vous offrent les meilleurs paysages de notre commune. Plaquette des circuits disponible en mairie, et en téléchargement sur www.cheminsnature.fr

Renseignements et/ou
réservation en mairie.
Tél. 02 40 26 44 44.
Email : contact@sagl.fr

L'Espace Vie Locale
sera fermé du lundi
31 juillet au mardi
15 août. Réouverture
mercredi 16 août.

LES INFOS DU JARDIN DE LECTURE

LES LIVRES VAGABONDS PRENNENT LEURS QUARTIERS D'ÉTÉ

Pour le 4^e été consécutif, la médiathèque reconduit son opération Livres Vagabonds. Ainsi, jusqu'au 31 août, six boîtes à Livres Vagabonds* sont installées dans la commune. Chacune d'entre elles abrite des romans, des policiers pour adultes et adolescents et, nouveauté 2017, des livres pour enfants. L'un d'entre eux vous tente ? Il suffit de vous servir. Une fois lu, déposez-le dans l'une des six boîtes à Livres Vagabonds. Au total, environ 200 livres (qui proviennent de dons, triés, nettoyés) attendent d'être lus. Les boîtes sont réapprovisionnées toutes les semaines.

* parking de la Poste, parking du centre commercial, place de l'église, parc de Grandlieu (près de la pyramide des cordes), à la Noë Nozou (à côté du jeu de boules), à la Gendronnerie (à l'arrêt de bus Rinière).

VOTEZ POUR VOS 10 FILMS CULTES !

La médiathèque Le Jardin de Lecture dispose d'un fonds de DVD de près de 600 références. Aujourd'hui, elle souhaite l'enrichir de films cultes, c'est-à-dire de longs métrages qui ont marqué l'histoire du cinéma. Vous êtes invités à participer à leur sélection en votant pour vos 10 films cultes préférés à partir d'une liste pré-établie. Cette dernière est à votre disposition à la médiathèque jusqu'à mi-septembre. Les films les plus plébiscités rejoindront les rayonnages aignonais d'ici fin 2017. Renseignements : Tél. 02 40 26 44 55.

LES HORAIRES D'ÉTÉ

En juillet et août le Jardin de Lecture est ouvert comme à l'accoutumée, le lundi de 16h à 18h, le mercredi de 10h30 à 13h et de 14h30 à 19h et le vendredi de 15h30 à 19h mais est fermé le samedi.
Le Jardin de Lecture sera exceptionnellement fermé le lundi 14 août.

SPÉCIAL SENIORS

LES MOUTIERS EN RETZ

Lundi 17 juillet

Journée visite d'une saline et d'un four à sel restauré et balade en bord de mer.

FOIRE À L'ANCIENNE DE CHALLANS

Jeudi 10 août

Revivez le temps d'un jour les coutumes du Nord Vendée au début du 20^e siècle : foire aux chevaux, fête foraine, école à l'ancienne, boutiques anciennes, artisans et vieux métiers...

Journées ouvertes aux Aignonais de 65 ans et +
Départs à 9h du parking de la mairie, Place Millénia
Gratuit sur réservation auprès du service social (nombre de places limité)
Tél. 02 40 26 44 73



INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS ASSOCIATIVES 2017/2018

**Samedi 2 septembre
de 10h à 16h**
Espace Vie Locale

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Nolhan BRÉGEON

20.03.2017

Lenzo MACÉ JUSTINE

23.03.2017

Lisa BOUCARD

30.03.2017

Neyla DANIEL MIGNOT

31.03.2017

Raphaëlle FOURNEL

BECERRA

14.04.2017

Maël PERPOIL

14.04.2017

Alizée FRONT

16.04.2017

Pol CORRE

22.04.2017

Samah REZIG

22.04.2017

Jules JAMIN

09.05.2017

Sacha GODEFROY

11.05.2017

Adrien PELLÉ

19.05.2017

Basile RUBRECHT

22.05.2017

Clément EVAIN

23.05.2017

Aria PHANUEL

08.06.2017

Eloïse BIRET

14.06.2017

Charlie BOURI

22.06.2017

MARIAGES

Julien CORMERAIS

et Sandrine GABORY

25.03.2017

Benjamin POUËSSEL

et Karine GUILLAUME

03.06.2017

Julien FERRÉ

et Géraldine VERDON

17.06.2017

DÉCÈS

ROY Marguerite

épouse SIERRA

21.03.2017

LE TURNIER Josette

veuve TABLEAU

25.03.2017

LE BORGNE Yolande

veuve GOHEAU

14.04.2017

Marcel GUITTENY

06.05.2017

Paul BEILVERT

23.05.2017

Nadine MERCIER

épouse HARDY

20.06.2017

TRIBUNE DU GROUPE DE L'OPPOSITION

UNE IDÉE...
LA CRÉATION D'UN
COMITÉ DES FÊTES
À ST AIGNAN
POURQUOI PAS !

Notre commune peut s'enorgueillir de plusieurs manifestations culturelles, sportives, festives, musicales, artistiques, etc... Citons la fête de Pierre Aiguë, la fête des Trois Ports, la fête de la rentrée, la fête de la musique, les Festifolies, le salon d'art...

QUEL BUT AURAIT CE COMITÉ DES FÊTES ?

Programmer un agenda culturel, sportif, associatif... guidé par les grandes lignes que les commissions culturelles choisiraient. Par exemple, il pourrait être décidé la tenue de trois spectacles musicaux, un événement sportif populaire et d'une manifestation communale par an.

QUEL RÔLE AURAIT LA MUNICIPALITÉ ?

Elle aurait un regard sur les comptes afin d'éviter tout problème financier. Elle aurait à charge de voter les subventions qu'elle lui allouerait. Elle s'interdira toute ingérence culturelle. Elle participera et soutiendra les choix de ce Comité des fêtes.

QUEL SERAIT SON FONCTIONNEMENT ?

Afin que ce comité des fêtes puisse fonctionner et s'exprimer pleinement, ferait partie du bureau les présidents de chaque association entrant dans le cadre des festivités. Bien entendu, tout citoyen Aignonais sera également invité à prendre sa place au sein de ce directoire. Ainsi, chaque habitant va pouvoir se réapproprier son territoire, son quartier, son village au sein de ces divertissements.

Nous félicitons les jeunes et les moins jeunes qui ont réussi leur examen. Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leur vie professionnelle ou dans la continuité de leurs études. Bonnes vacances estivales à toutes et tous.

Pour le groupe « Un autre regard sur St Aignan » :
Virginie MOUGEOT-JOUBERT, Damien HUMEAU,
Gwenola DESMAS, Antony BOUCARD, Elise GROS.

RÉSULTATS ÉLECTIONS À SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2017

Nombre d'inscrits : 3 186

Résultats du 1^{er} tour

	NOMBRE	%
VOTANTS	2 791	87,60
EXPRIMÉS	2 696	96,60
NULS	26	0,93
BLANCS	69	2,47

CANDIDATS	NOMBRE	%
Emmanuel Macron, <i>En Marche</i>	760	28,19
Jean-Luc Mélenchon, <i>La France insoumise</i>	626	23,22
Marine Le Pen, <i>Front national</i>	458	16,99
François Fillon, <i>Les Républicains</i>	431	15,99
Benoit Hamon, <i>Parti socialiste</i>	189	7,01

Nicolas Dupont-Aignan, *Debout la France*, 145 voix (5,38%) ; Philippe Poutou, *Nouveau parti anticapitaliste*, 29 voix (1,08%) ; François Asselineau, *Union populaire républicaine*, 26 voix (0,96%) ; Jean Lassalle, *Résistons*, 20 voix (0,74%) ; Nathalie Arthaud, *Lutte ouvrière*, 11 voix (0,41%) ; Jacques Cheminade, *Solidarité et progrès*, 1 voix (0,04%).

Résultats du 2^e tour

	NOMBRE	%
VOTANTS	2 637	82,77
EXPRIMÉS	2 271	86,12
NULS	95	3,60
BLANCS	271	10,28

CANDIDATS	NOMBRE	%
Emmanuel Macron, <i>En Marche</i>	1 661	73,14
Marine Le Pen, <i>Front national</i>	610	26,86

La municipalité remercie les élus et les bénévoles qui ont consacré du temps à l'organisation des bureaux et au dépouillement des votes.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2017

Nombre d'inscrits : 3 189

Résultats du 1^{er} tour

	NOMBRE	%
VOTANTS	1 774	55,63
EXPRIMÉS	1 731	97,58
NULS	10	0,56
BLANCS	33	1,86

CANDIDATS	NOMBRE	%
Aude Amadou, <i>En Marche</i>	650	37,55
Vincent Egron, <i>La France insoumise</i>	288	16,64
Dominique Raimbourg, <i>Parti socialiste</i>	226	13,06
Isabelle Merand, <i>UDI Les Républicains</i>	200	11,55
Alain Avello, <i>Front national</i>	164	9,47

François Nicolas, *Europe écologie Les Verts*, 40 voix (2,31%) ; Élodie Calonne, *Debout la France*, 34 voix (1,96%) ; Mireille Pernot, *Parti Communiste Français - Front de gauche*, 29 voix (1,68%) ; Lilian Scales, *Mouvement hommes animaux nature*, 28 voix (1,62%) ; Amélie Barrely, *Oui la Bretagne*, 12 voix (0,69%) ; André Koriart, *Vote blanc*, 11 voix (0,64%) ; Marie Cram, *Union populaire et républicaine*, 10 voix (0,58%) ; Paul Raynaud, *Lutte ouvrière*, 10 voix (0,58%) ; Bernard Rineau, *Parti chrétien démocrate*, 9 voix (0,52%) ; Maud Legeay, *Parti animaliste*, 7 voix (0,40%) ; Samuel Magaud, *Parti révolutionnaire communiste*, 5 voix (0,29%) ; Jean-Noël Reborà, *Parti fédéraliste européen*, 4 voix (0,23%) ; Nassira Samsar Behague, *Parti radical de gauche*, 4 voix (0,23%).

Résultats du 2^e tour

	NOMBRE	%
VOTANTS	1 412	44,28
EXPRIMÉS	1 291	91,43
NULS	30	2,12
BLANCS	91	6,44

CANDIDATS	NOMBRE	%
Aude Amadou, <i>En Marche</i>	775	60,03
Vincent Egron, <i>La France insoumise</i>	516	39,97

**LE GRAND
RETOUR
DU FESTIVAL**
de
**SAINT-AIGNAN
DE GRAND LIEU**



Les Festifolies

d'Automne

les
30 SEPT.
& **1^{ER} OCT.**
2017

**2 JOURS
DE FÊTE**
& DE SPECTACLES
GRATUITS!

Cirque & Fanfares

Arts de la Rue

Jeux en Famille

Parade Costumée

Grands Concerts

Animaux Extraordinaires

Spectacles équestres

Animations pour enfants

Feu d'artifice...

De 14h30 à 1h le samedi et de 11h à 19h le dimanche.
Entrée libre, nombreuses restaurations sur place.

www.festifolies.fr